Image not found or type unknown

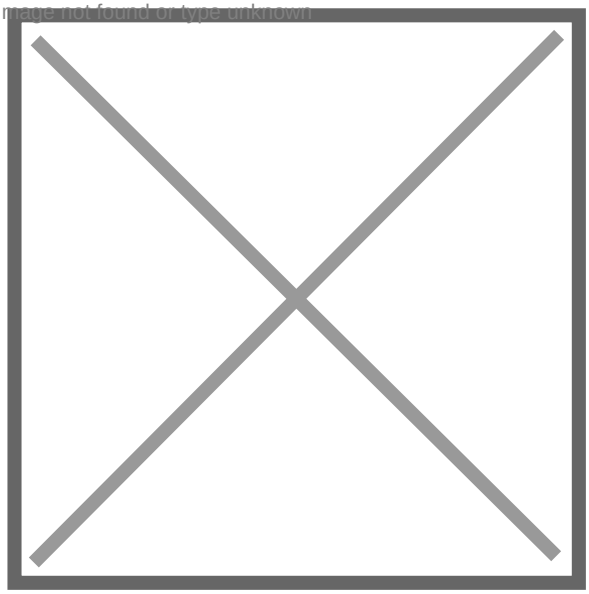

Question portant sur les frais de notaire

Par **niwaki**, le **12/11/2010** à **13:38**

Bonjour,

J'ai, avec mon ex compagne, contracté un prêt immobilier pour la construction d'une maison, cette aventure ayant mal tourné, nous nous sommes séparé et elle conserve la maison.

Nous devons voir un notaire pour stipuler tout cela par écrit et ainsi la reconnaitre seule propriétaire de la maison, et du prêt. Il y a logiquement des frais.

Ma question se porte justement sur les frais. Dois je participer aux frais ou sont ils réserver à mon ex compagne.

Sachant également que nous sommes tombés d'accord sur une somme dont elle me serait redevable dans un délai.

Par avance merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés